

Si votre

**ABONNEMENT**

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment

**Février 1936**

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.  
 P. Q. le J. à 10 h. 15 m. du matin. | D. O. le 16, à 2 h. 41 m. du soir  
 P. L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N. L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin  
 P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

Jours	Cl.	FÊTES ET RUBRIQUES	Soleil
16 DIM.	v	SEXAGESIME (2 cl.) semid. Kyv. d. Dim.	6 48 5 12
17 Lundi	xl	De la fête	6 46 5 14
18 Mardi	tr	Saint-Siméon, Ev. Mart.	6 44 5 16
19 Merc.	xl	De la fête	6 42 5 17
20 Jeudi	xl	De la fête	6 40 5 19
21 Vend.	xl	De la fête	6 38 5 21
22 Sam.	b	Chaire de saint Pierre à Antioche, dbi. mal.	6 36 5 23

Messe à 8 heures.  
 La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

**NOS ABONNES**

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au  
**"BULLETIN DE LA FERME"**  
 vous gagnerez votre abonnement pour un an

**Une pensée par semaine  
 Des coopératives fortes**

Je reviens cette semaine sur ce sujet d'une importance capitale parce qu'un événement d'un caractère tout-à-fait particulier m'y invite.

Au moment où nous mettons sous presse, l'élite de nos coopérateurs est réunie à Montréal, pour assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée, où ceux qui parlent de coopération dans notre province avec quelque autorité, soit dit en passant parce qu'ils en font de la coopération, jettent un regard sur le chemin parcouru durant l'année qui s'est écoulée, et étudient en famille le programme d'action coopérative conçu par les directeurs et officiers de l'organisme central de coopération qui rallie à sa cause les meilleures énergies et les plus beaux dévouements, dans le but de promouvoir davantage si possible les intérêts de la classe des travailleurs du sol qui ont confiance en l'action en commun.

Nous ne savons rien en ce moment de l'état financier et du rapport des opérations que les délégués des coopératives affiliées qui sont aujourd'hui les sociétaires ayant voix au chapitre devront approuver. Ce sont eux seuls, qui ont droit d'approuver ou de désapprouver les actes posés durant l'année, et de discuter sur les questions qui seront amenées sur le tapis.

Il est donc vrai de dire, quoiqu'ailleurs on en pense encore, que la Coopérative Fédérée de Québec est une institution purement agricole, au service des cultivateurs qui lui font confiance et que ce sont bien les coopérateurs eux-mêmes qui sont revêtus du pouvoir de sanctionner ses projets ou de censurer ses directeurs et officiers.

L'objet que doit poursuivre toute société coopérative est de travailler pour le bien commun de tous et de chacun de ses sociétaires en leur procurant les marchandises d'ordre professionnel aux prix les plus bas, et en leur obtenant, d'autre part, les plus hauts prix pour les productions agricoles dont on lui confie la vente; éliminer autant que possible la spéculation dans le commerce des denrées de la ferme, organiser la production et la classer afin de fournir au consommateur des produits de meilleure qualité, ce qui équivaut à dire organiser la vente des denrées agricoles sur une base d'affaire.

Dans l'un et l'autre sens, la Fédérée puisque cette appellation est devenue très familière aujourd'hui parmi la classe agricole, a fait de son mieux avec les moyens dont elle dispose, lesquels sont subordonnés à la somme de confiance que lui fait la classe agricole.

Nous ne répéterons pas une nomenclature que nous avons déjà faite même à plusieurs reprises avant et après des personnages du monde agricole qui ont donné maintes preuves de leur savoir et de leur sincérité. Ce qui ne laisse l'ombre d'un doute dans les esprits qui observent le moins c'est que plus la coopération se pratique sur une grande échelle dans toutes nos paroisses, plus les activités coopératives locales répondront à la direction qui lui viendra de l'organisme central, plus la coopérative Fédérée fera de bien à la classe agri-

**Société Générale des Éleveurs de la  
 Province de Québec**

Bureau: Ecole de Laiterie, Saint-Hyacinthe, P. Qué.

Les prochaines assemblées annuelles de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec et de ses cinq filiales: les Sociétés des Éleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons, de Porcs, de Moutons et de Bovins Canadiens, auront lieu à Québec, à l'Hôtel Victoria, au cours de la semaine du 16 février 1936.

Le Syndicat des Éleveurs du District de Québec profitera aussi de cette occasion pour tenir l'assemblée annuelle de ses membres.

Chacune des assemblées annuelles des Sociétés affiliées sera précédée d'une réunion des membres de leur Bureau de Direction.

Nous indiquons ci-dessous l'heure et la date de chacune de ces assemblées.

**LE MARDI, 18 FÉVRIER**

- 9.00 hres A. M. Assemblée annuelle des membres du Syndicat des Éleveurs du District de Québec.  
 11.00 " A. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.  
 1.30 " P. M. Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.  
 5.00 " P. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.  
 7.30 " P. M. Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.

**LE MERCREDI, 19 FÉVRIER**

- 9.00 " A. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec.  
 10.00 " A. M. Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec.  
 1.30 " P. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.  
 2.30 " P. M. Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.  
 8.00 " P. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

**LE JEUDI, 20 FÉVRIER**

- 9.00 " A. M. Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.  
 1.00 " P. M. Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.  
 2.00 " P. M. Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.  
 8.00 " P. M. Dîner annuel des éleveurs de la Province de Québec.

Les cartes d'admission au dîner seront distribuées dans la salle des assemblées.

Andréa ST-PIERRE, Secrétaire.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS.**

Saint-Hyacinthe, le 1er février 1935.

P. S. A l'occasion des assemblées annuelles, l'Hôtel Victoria offrira chambre et pension à messieurs les éleveurs aux prix spéciaux suivants: Chambres \$1.00 et \$1.50; repas \$0.50.

**AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX  
 CANADIENS**

Messieurs les membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens sont priés de prendre avis qu'à la prochaine assemblée générale de leur Société, une motion sera présentée par M. J.-A. Ste-Marie, appuyé par M. Joseph Couture, demandant d'amender l'article de la Constitution se rapportant aux honoraires d'enregistrement des juments enregistrées suivant le règlement "B".

Il sera proposé que les honoraires pour l'inspection et l'enregistrement de ces juments soient de \$1.00 au lieu de \$2.00 pour un membre et de \$2.00 au lieu de \$4.00 pour un non membre.

VICTOR SYLVESTRE, Président ANDRÉA ST-PIERRE, Secrétaire.  
 Saint-Hyacinthe, le 1er février 1936.

cole dans le domaine d'activité qui lui est propre.

Bien que l'idée coopérative ait fait beaucoup de chemin, surtout depuis les années difficiles de la dépression il est clair qu'il reste encore trop de cultivateurs non organisés pour que nous puissions profiter totalement des bienfaits de la coopération agricole.

Il appartient aux gens convaincus de ses extraordinaires possibilités, dans le domaine de l'amélioration des conditions agricoles de

faire l'éducation de leurs concitoyens qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité de l'action commune, de l'union, de l'entraide entre cultivateurs et de leur faire réaliser ce que leur fait perdre ainsi qu'à leurs concitoyens leur mentalité individualiste.

Pour faire ce travail, ne cherchez pas de génies supérieurs, vous-mêmes coopérateurs convaincus, qui, les premiers, avez fait le sacrifice

(Suite à la page 58)

**COLONISATION****Des étonnés... étonnants**

Les journaux de ces jours derniers nous apportent la nouvelle que dans les hautes sphères administratives, on est étonné de constater que "bien que la situation de l'emploi s'améliore, le nombre des chômeurs augmente aussi".

Un enfant de dix ans à qui on demanderait d'additionner un nombre de chiffres "deux", dans une colonne, aussi une autre colonne ayant un nombre égal de chiffres "cinq", trouverait vite que la colonne des chiffres "cinq" donne un montant plus considérable que celle des chiffres "deux", même s'il ajoute à la première colonne un chiffre "un" ou un chiffre "deux", le temps à autre.

C'est précisément là, pourtant, notre situation; c'est là la relation qui existe entre le chiffre de l'augmentation de notre population et celui du nombre d'emplois où le surplus des travailleurs peut être placé.

On ne s'est pas aperçu plus tôt de cette situation, tout simplement parce que la différence entre la colonne des chiffres "deux" et celle des chiffres "cinq" était composée de gens qui allaient, les uns s'établir en ville, où on pouvait alors se placer plus ou moins mal, les autres émigraient aux États-Unis dans la proportion d'au moins 33 pour cent du chiffre total des naissances.

Il y eut même des années où l'émigration vers les États-Unis, — 1923, par exemple, — dépassa de 50 pour cent la totalité des naissances.

Alors, tandis que notre population ouvrière urbaine émigrerait, en partie, vers les États-Unis où se trouvait du travail en proportion de l'augmentation dans l'activité industrielle du pays; tandis que les ruraux, pour plus de la moitié, allaient vers les villes canadiennes ou émigraient aux États-Unis, tout paraissait aller comme dans le meilleur des mondes.

Mais, à ce train, nous perdions commerce, industrie, finance, ressources naturelles, services d'utilité publique... et tout le monde était satisfait.

Aujourd'hui, voilà qu'on constate que cela ne va plus! On ne peut faire tenir la colonne des chiffres "cinq" dans celle des chiffres "deux" Naturellement, on s'alarme. "Comment cela se fait-il?" se demandent de hauts personnages administratifs.

C'est leur étonnement qui nous étonne.

Un peu de réflexion leur démontrerait que du seul fait de la fermeture de la frontière américaine, nous devons garder au pays des douzaines de milliers de personnes; que dans les villes on fait autant de travail qu'autrefois, mais que ce sont les machines en grande partie, qui font ce travail, et que notre population continue à augmenter graduellement.

Il est donc naturel qu'il y ait un surplus.

Il n'y a que deux moyens de gagner sa vie: d'abord, par un salaire passé ou présent, ou encore, en produisant de quoi se nourrir, se vêtir, s'abriter, se chauffer... tout cela ne pousse pas sur le ciment des rues.

Avec un peu de réflexion, notre élite étonnée pourrait comprendre un problème aussi simple.

le 21 décembre, 1935.

J.-Ernest LAFORCE.

**Ce qu'il disait****guerre**

Notre nouveau et bien aimé Edouard VIII racontait seul prince à être témoin souffrances. "A la guerre, entendu le rôle des blessés, pire était le retour des soldats. Quand les "Tommies" s'élevaient comme des lions, on leur passait quelques jours au front. Plusieurs, le retour, avec l'attente d'être tués en première ligne, dramatique que, ne pouvant à de pareilles scènes, je me mon lit et je pleurais".

**Pommes, coqs e**

Dés experts parlent de c dans le présent numéro. ait d'autres corrélation er de nos pommiers et les ha basse-cour, qu'ils figurent la liste interminable des d teur à sa créature de préd les associations dans cette n l'actualité des articles a voulons référer nos lecteurs à l'un et à l'autre.

Parler pommes, est de h cette semaine et l'article horticulteur du Dominion en vue de parler à certaines nos excellents pommiers M bien en marge du congrès de Pomologie qui a eu lieu dernière à Montréal.

Pour ce qui est des coqs les questions d'accouplement et du soin des poudeuses e que les œufs commandent sonnable d'autre part, ne p indifférents les agriculte complété l'organisation d par l'érection d'un bon pou poules. La basse-cour de profits quand elle est bien n en perfectionner la gestion comme ceux de M. Rob Station Expérimentale à C accouplements en vue de la la chair, ce point importa éssé de côté paraît-il; et de la ferme de Cap R mentation à donner aux hiver apprennent toujours de neuf.

En en lisant les premier sûr que vous vous rendrez et vous serez content.

**Québec, son b  
 son fromage**

Le bulletin mensuel o laitière de janvier 1936, c complet de la quantité de fromage classée pour cha vinces du Canada.

Aux deux tableaux du teurisé et non pasteurisé, n are au premier rang qu e, avec 500,042 paquets pasteurisé et 4750 paquets pasteurisé. C'est à Que crédite le plus haut percen pasteurisé No 1, à 93,07%, vic e en second lieu avec de beurre No 1 de 85,90% katchewan, avec 307,47% 83,90%, de No 1.

Le pourcentage moyen p de beurre No 1 pasteurisé

Ce pourcentage généra par le fait que la Nouv l'île-Édouard qui figur